

## Avancement des actions d'amélioration de la QVT en PACA

Cet article est le prolongement de celui déjà paru dans le numéro de la revue *Les cahiers des rps*, n°27 de juin 2016, traitant de la mise en place des expérimentations 2015-2016 des ateliers de la Qualité de Vie au Travail. Il fait état de l'avancement des actions d'amélioration de la QVT menées en région PACA.

### 1 • Etat des lieux des 4 Ateliers de la QVT® :

Le dispositif des ateliers de la QVT, proposé par ACT Méditerranée, réunit différentes entreprises de secteurs variés qui ont été accompagnées à travers des temps collectifs et individuels, dans leur déploiement d'une démarche QVT.

Les quatre ateliers expérimentaux, décrits dans le numéro 27 de la revue *Les cahiers des rps*, et débutés en mai 2015 en région PACA, sont aujourd'hui finalisés :

#### ■ Atelier 1 :

**URI CFDT PACA<sup>1</sup> / UDES PACA<sup>2</sup>** : 6 entreprises représentant un effectif de 720 salariés. Suite à cette expérimentation un film et un guide de capitalisation « Qualité de vie au travail et égalité professionnelle » ont été réalisés: téléchargeable via les liens suivant :

Le film :

<https://www.anact.fr/des-ateliers-qualite-de-vie-au-travail-qvt-en-region-provence-alpes-cote-dazur>

Le guide :

[http://www.actmediterranee.fr/actmediterranee2016/3prestation/s/1projetsQVT/2017\\_03\\_GUIDE\\_CFDT\\_QVT\\_EP.pdf](http://www.actmediterranee.fr/actmediterranee2016/3prestation/s/1projetsQVT/2017_03_GUIDE_CFDT_QVT_EP.pdf)

#### ■ Atelier 2 :

**EA Eco entreprises** : 5 entreprises représentant un effectif de 91 salariés. La capitalisation en cours sera disponible sur le site d'ACT Méditerranée ([www.actmediterranee.fr](http://www.actmediterranee.fr))

#### ■ Atelier 3 :

**CJD d'Aix en Provence<sup>3</sup>** : 5 entreprises représentant un effectif de 121 salariés. La capitalisation en cours sera disponible sur le site d'ACT Méditerranée ([www.actmediterranee.fr](http://www.actmediterranee.fr))

#### ■ Atelier 4 :

**UPR PACA<sup>4</sup> / OPCALIA PACA** : 25 entreprises représentant un effectif de 1 526 salariés. Suite à cette expérimentation un *motion design* (film d'animation de courte durée) sur le thème de la QVT, a été réalisé. Cet outil pédagogique est à destination des chefs d'entreprises des TPE et PME. Il permet d'expliquer l'intérêt pour les entreprises de mettre en place une action QVT

<https://www.youtube.com/watch?v=-goQ6bWvFA>

### Le MEDEF PACA, un acteur engagé dans l'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT)

Découvrez le motion design réalisé par le MEDEF Provence-Alpes-Côte d'Azur présentant en moins de 7 minutes l'intérêt pour les entreprises de mettre en place une action QVT



### 2 • Cluster QVT : une démarche participative

Des partenariats entre l'Anact, la HAS (Haute Autorité de Santé) et la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins) d'une part, et FIDAL et AGEFOS PME (Financier et conseil pour la formation professionnelle des PME et de leurs salariés) d'autre part, ont permis la mise en place d'un cluster QVT en région PACA.

La démarche de réalisation des clusters comprend :

- Des temps d'apport de contenu et d'échanges entre participants (des 6 à 8 structures impliquées)
- Un accompagnement personnalisé de chaque structure pour le déploiement d'une démarche QVT
- Une démarche participative s'articulant autour d'un comité de pilotage QVT et de groupes de travail
- L'utilisation de l'outil d'auto diagnostic QVT+® pour identifier les thématiques prioritaires
- La mise en place d'expérimentations (espace de discussion)
- La réalisation d'un plan d'action

Actuellement, un second cluster regroupant 6 établissements de la région PACA est en cours de réalisation. Ce cluster s'appuie sur la même méthodologie que le premier.

<sup>1</sup> Union régionale CFDT ([https://paca.cfdt.fr/portail/provence-alpes-cote-d-azur-recette\\_7407](https://paca.cfdt.fr/portail/provence-alpes-cote-d-azur-recette_7407))

<sup>2</sup> Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (<http://www.udes.fr/actualites/partenaires-sociaux-de-less-ouvrent-negociation-sur-legalite-professionnelle-entre-hommes>)

<sup>3</sup> Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise (<http://www.cjd.net/president/162923>)

<sup>4</sup> Union Patronale Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur (<http://www.uprpaca.com/>)



## Point sur les actions réalisées

- **HAS-ARS** : 8 établissements représentant un effectif de 9 768 salariés ont participé à l'expérimentation.  
- La capitalisation en cours sera disponible prochainement sur le site d'ACT Méditerranée ([www.actmediterranee.fr](http://www.actmediterranee.fr))
- **AGEFOS FIDAL** : 7 établissements représentant un effectif de 1 195 salariés ont été accompagnés. La capitalisation est en cours de discussion.

## 3 • Appel à projet FACT : QVT et numérique

Le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FACT) a pour objet de promouvoir et de soutenir des projets innovants, d'expérimentation ou de capitalisation/transfert, sur le champ de la Qualité de Vie au Travail, au moyen d'une aide financière versée sous forme de subvention dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre.

En 2016, la première thématique retenue porte sur le lien entre « Qualité de Vie au Travail et Numérique ». En région PACA quatre projets collectifs ont d'ores et déjà été retenus :

### Deux ateliers inter professionnels à l'initiative de partenaires sociaux :

- **CPME<sup>5</sup>** : 8 établissements représentant un effectif de 521 salariés
- **UPA (U2P)<sup>6</sup>** : 5 établissements représentant un effectif de 130 salariés

### Deux actions sectorielles :

- **ADMR 06** (Fédération dans le secteur des services à la personne) : 4 établissements représentant un effectif de 347 salariés
- **La Maison Bleue** (Réseau de crèches) : 4 établissements représentant un effectif de 75 salariés

Ces actions sont en cours de réalisation et doivent permettre d'identifier les impacts de la transition du numérique et l'usage de nouvelles technologies sur la Qualité de Vie au Travail.



**Johanna Sérée,  
Elodie Galy,**  
Chargées de mission, ACT Méditerranée

Les Cahiers des rps sont en libre téléchargement sur les sites :

- [www.sante.securite-paca.org](http://www.sante.securite-paca.org),  
rubrique Documentation
- [www.cateis.fr](http://www.cateis.fr),  
rubrique Cahiers des rps



## Les impacts de la transformation numérique sur le travail : quels effets sur la qualité de vie au travail ?

SECAFI, l'Institut de Recherche Economique et Sociale (IRES) et l'Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence (IRT) ont organisé, le 11 mai dernier à Marseille, une journée d'étude sur le thème de la transformation numérique du travail et de ses effets sur la QVT

La transformation numérique que nous vivons aujourd'hui va bien au-delà du simple usage d'outils numériques. Que ce soit au travers des « nouvelles technologies » que sont le big data (mégadonnées), les applications mobiles, le cloud, la géolocalisation, mais aussi la robotique mobile, la transformation numérique a des effets dans tous les secteurs, tous les domaines. Et la rupture est loin d'être uniquement technologique : elle est aussi culturelle et relationnelle, induit de nouveaux modes de collaboration, de nouvelles pratiques managériales, de nouvelles organisations du travail.

La transformation numérique fait l'objet d'une grande attention au regard de ses effets sur l'emploi, le salariat, le monde économique. Mais qu'en est-il de son impact sur la qualité de vie au travail ?

Cette journée d'étude avait pour ambition de mettre en perspective les impacts du numérique sur les conditions de travail (dont la charge de travail), et la santé au travail.

Les évolutions récentes en termes de réglementation favorisent la mise en débat autour de cette question. La nouvelle loi Travail instaure un droit à la déconnexion et demande d'engager une concertation sur le développement du télétravail et du travail à distance. Cette concertation porte également sur l'évaluation de la charge de travail des salariés en forfait en jours, sur la prise en compte des pratiques liées aux outils numériques permettant de mieux articuler la vie personnelle et la vie professionnelle, ainsi que sur l'opportunité et, le cas échéant les modalités, du fractionnement du repos quotidien ou hebdomadaire de ces salariés.

D'un autre côté, la loi du 17 août 2015 (dite loi Rebsamen) introduit une obligation de négocier les aspects de Qualité de Vie au Travail.

Face à cette situation, l'IRT, l'IRES et SECAFI ont organisé une journée d'étude sur le thème « Les impacts de la transformation numérique sur le travail : quels effets sur la qualité de vie au travail ? ».

Plusieurs sujets ont été interrogés au cours de cette journée... Comment appréhender les impacts de la transition numérique sur les organisations ? Comment les outils numériques déplacent-ils les frontières du travail ? Comment évaluer la charge de travail induite par ces transformations (dont la charge cognitive) ? Comment intégrer cette thématique dans les négociations QVT pour en faire un réel enjeu d'améliorations des conditions de travail ? ...

... Autant de questions posées au cours de cette journée d'étude pour apporter des premières pistes de réflexion sur lesquelles ils reviendront et pour en faire le bilan dans le n°30 des Cahiers des rps, de décembre 2017.